

ZIM FRANCE – Frais d’annulation tardive

Cher Client,

Afin d’améliorer la qualité de notre service et de gérer au mieux l’espace à bord de nos navires, nous vous informons qu’à partir du 15/05/2022, ZIM Integrated Shipping service mettra en application des frais d’annulation tardive pour tous les chargements au départ de la France et à destination des USA/Canada/Mexico/Caribbean/Central America/Israel/East Mediterranean & Black Sea.

Ces frais d’annulation tardive seront d’un montant de **EUR 100 par conteneur** et s’appliqueront pour toute annulation survenant moins de 5 jours avant la date de clôture du navire (annulation totale ou partielle de booking et/ou conteneur(s) vide(s) non sorti(s) du dépôt), pour l’ensemble de nos départs, à l’exception de notre service TYR (Fos/Israel) pour lequel cette durée sera réduite à 3 jours avant la date de clôture.

Il s’agit d’une surcharge additionnelle qui s’ajoute à nos conditions tarifaires existantes, fret maritime et toutes surcharges en vigueur, consultables sur notre site internet à la rubrique [ZIM's Tariff Calculator](#) .

Pour toute information complémentaire, notre équipe commerciale reste à votre disposition.

Zim Integrated Shipping Service LTD